

Québec, le 30 janvier 2007

Madame Josée Primeau
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin, bureau 2 10
575, rue Saint-Amable
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et ses infrastructures
connexes – Question P2**

Madame la Coordinatrice,

Je donne suite à votre lettre du 20 décembre 2006 que vous avez adressée à monsieur André Bois relative à une demande d'information de la commission d'examen conjoint chargée de l'étude du dossier du projet Rabaska.

À la suite de la première partie des audiences publiques, il nous est demandé de répondre à la question suivante : P2. *Avez-vous des préoccupations quant aux impacts potentiels du projet de terminal méthanier Rabaska sur l'industrie touristique dans la zone d'insertion du projet (Lévis, Beaumont, Québec, Île d'Orléans) ?*

Le 15 février 2006, nous avons fait état de nos préoccupations au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs quant à l'impact visuel du pôle fluvial du terminal méthanier sur la clientèle du nautisme, des croisiéristes et des touristes empruntant la route 132 (secteur ville Guay) et la route Prévost (côté sud) de l'Île d'Orléans dont copie de la lettre est jointe à la pièce PR6. L'intensité de perceptibilité a d'ailleurs été jugée *majeure* dans ces secteurs selon le rapport produit par Desjardins Marketing Stratégique intitulé « Étude d'impact sur l'environnement touristique et visuel du projet Rabaska » (pièce PR8.3). Conséquemment, il serait approprié que des mesures d'atténuation soient analysées pour diminuer l'impact visuel des installations fluviales du port méthanier.

Par ailleurs, la ville de Lévis entend développer davantage son potentiel de développement touristique par la construction d'un centre des congrès et d'expositions. Le secteur touristique de Lévis et de Chaudière-Appalaches pourra ainsi axer sa promotion sur les quatre saisons et recevoir des visiteurs à l'année, grâce au développement du tourisme d'affaires.

.. 2

La ville de Lévis compte également accroître son achalandage touristique par l'aménagement d'un vaste parc dans le secteur Pointe De La Martinière dont la partie ouest est à 2 km des installations fluviales du port méthanier. Il est à noter que l'intensité de perception de ce secteur est jugée *élevée* en raison du statut du site, de sa proximité des installations du terminal et du contraste entre le caractère naturel du site et celui industriel du terminal suivant l'étude d'impact cité précédemment.

Ces facteurs bien que futurs ne sont pas à négliger dans l'analyse des impacts sur la clientèle touristique à Lévis et Bellechasse. Le 11 octobre 2006, par voie de communiqué, la ville de Lévis a présenté ses résultats de la saison estivale 2006 qui démontrent une hausse de la fréquentation touristique. Lévis est une destination principalement pour le vélo et l'agrotourisme. Ceci laisse présager qu'une fois l'aménagement complété du parc de la Pointe De La Martinière, il deviendra un attrait touristique supplémentaire pour la pratique du vélo, la randonnée pédestre, l'écotouriste et l'accès aux rives du fleuve Saint-Laurent.

En terminant, je désire vous informer qu'à la suite d'une réorganisation administrative, toute demande d'information ou toute question impliquant une réponse du Ministère devra dorénavant m'être acheminée aux coordonnées suivantes :

Ministère du Tourisme
Direction de la coordination ministérielle, bureau 400
900, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 2B5
Tél : 418 644-2802
Courriel : serge.fournier@tourisme.gouv.qc.ca

Je demeure à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignement utile et vous prie d'agréer, Madame la Coordonnatrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Serge Fournier
Directeur de la coordination ministérielle

c.c. Madame Françoise Gauthier

Tourisme

Québec 

Télécopie

Date 30.01.07. URGENT

Nombre de pages 8 1/4 x 11 :
Nombre de pages 8 1/4 x 14 : 3

Destinataire(s) J. Primeau

Re: 091401

Organisme/entreprise BAPE

Téléphone Télécopieur 643-9474

Expéditrice/expéditeur Lynda Chabot
Archiviste

Téléphone (418) 643-2927 Télécopieur (418) 643-8499

Courriel Chabot.Lynda@tourisme.gouv.qc.ca

Objet Réponse du MTO - Rabaska

Message Bonjour. l'original suivra par courrier.

Mora
SL

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ ET AVERTISSEMENT RELATIF À LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (L.R.Q., c. A-2.1)

L'information transmise avec ce bordereau est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, la distribuer ou la diffuser.

Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par téléphone à frais liés au besoin.

www.bonjourquebec.com

Communications - 26553539